



Ma fille veut que son père soit déchu de ses droits

Par **sandra68**, le **22/12/2011** à **22:59**

Bonjour, Ma fille de 14 ans vient de m'annoncer qu'elle voudrait que son père soit déchu de ses fonction . Elle m'a dit que pour elle , s'etait source de gêne qu'il soit reconnu comme son père , qu'elle ne l'aimait pas et ne ressentait que de la haine envers lui . Je me suis séparé de lui a ses 2 ans , et au jour d'aujourd'hui , j'ai la garde exclusive de ma fille . Il est censé payé une pension alimentaire , mais ne la jamais fait , et ne s'est jamais occupé de ma fille , ni prit de nouvelle . Est ce que l'on peut faire des démarche pour pouvoir le déchoir de ses droit de père ? Si oui , quel sont les démarche à effectué ? Cordialement ,
Sandra

Par **corimaa**, le **23/12/2011** à **00:33**

[citation]Il est censé payé une pension alimentaire , mais ne la jamais fait , et ne s'est jamais occupé de ma fille , ni prit de nouvelle [/citation] Pour toutes ces raisons, vous pouvez effectivement demander le retrait de l'autorité parentale au père. Ce serait d'ailleurs un service que vous rendriez à votre fille, ça lui evitera d'etre soumise à l'obligation alimentaire si un jour son père est dans le besoin, ou pour sa maison de retraite. Avec ce retrait, votre fille serait exempté de lui devoir quoi que ce soit un jour Lire ce lien <http://vosdroits.service-public.fr/F3135.xhtml>